

Avis publics

MAIRIE DE
PLOMBIÈRES LES BAINSAvis de publication
de constat d'abandon manifeste

Par un procès-verbal provisoire n°2/2025 du 17 novembre 2025, il a été constaté l'état d'abandon manifeste de la parcelle cadastrée AB 205 située au 4 rue des Sybilles à Plombières-les-Bains 88370 dont le propriétaire est la SCI BLEYCIS, représentée par son gérant M. CHRETIEN Patrice et ce au sens des articles L 2243-1 à L 2243-4 du code général des collectivités territoriales.

Ce procès-verbal peut être consulté en mairie dans les conditions suivantes : sur le site internet www.plombieres-les-bains.fr rubrique Vie quotidienne, Urbanisme, Petite Ville de Demain, sur le tableau d'affichage extérieur ou à l'accueil de la mairie pendant les horaires d'ouverture.

Fait à Plombières-les-Bains, le 17/11/2025

Lydie BARBAUX,
Maire

479728700

COMMUNE DE POUSSAY

Avis d'ouverture d'enquête publique
Révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal du 19 Novembre 2025 le maire de Poussay a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du **12 Décembre 2025 à partir de 17h00, au 12 Janvier 2026 inclus jusqu'à 17h00**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

A cet effet, Monsieur M. Bernard LALEVEE, retraité, a été nommé en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. Goudjo Romuald GBEDEY en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Tribunal Administratif de Nancy et recevra en mairie de Poussay - 29 Place de l'Abbaye - 88 500 POUSSAY :

- le **Mercredi 17 Décembre 2025 de 9h30 à 11h30 ;**
- le **Samedi 27 Décembre 2025 de 9h30 à 11h30 ;**
- le **Mercredi 07 Janvier 2026 de 14h00 à 16h00 ;**
- le **Lundi 12 Janvier 2026 de 14h00 à 16h00.**

Pendant la durée de l'enquête, le dossier, en versions physique et dématérialisée, est consultable en mairie et via la plateforme X'Enquêtes.

Les observations sur le P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de Poussay - 29 Place de l'Abbaye - 88 500 POUSSAY ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : mairiedepoussay@wanadoo.fr, ou directement sur la plateforme "X ENQUETES".

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie un mois après la clôture de l'enquête et disponible pendant un an en mairie.

M. Philippe LARCHER
Maire

480591000

Marchés publics et privés

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

COMMUNE DE SAINT-NABORD

Avis d'appel public à concurrence

Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché :

Commune de SAINT NABORD,
Mairie 1 Place de l'Eglise 88200 SAINT NABORD
Tél. : 03.29.62.06.22 - Télécopie : 03.29.23.05.30
Courriel : services.techniques@saint-nabord.fr
Site Internet : www.saint-nabord.fr

Objet du marché :

Aménagement d'un Espace Péri-scolaire aux Breuchottes

LOT n°1 : Démolitions / Maçonneries / VRD

LOT n°2 : Menuiseries extérieures

LOT n°3 : Cloisons / Doublage, isolation / Plafonds / Menuiseries intérieures

LOT n°4 : Electricité / Courants faibles

LOT n°5 : Plomberie / Chauffage / Sanitaires / VMC

LOT n°6 : Revêtements de sol / Faïence

LOT n°7 : Peinture / Enduits / Nettoyage de finition

LOT n°8 : Aménagements intérieurs

Délai prévisionnel d'exécution :

19 semaines, période de préparation non comprise

Date prévisionnelle de démarrage : janvier 2025

Procédure : Adaptée de type ouvert avec possibilité de négociation en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la Commande publique

Conditions de participation et d'attribution :

Se reporter au règlement de consultation

Date limite de réception des plis :

Le jeudi 18 décembre 2025 à 12h00

Personne à contacter pour obtenir le dossier de consultation des entreprises (DCE) et les renseignements :

Contacteur M. CURIEN, DCE disponible sur le profil acheteur de la

Commune au <http://www.e-marchespublics.com>

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 24 novembre 2025.

480874400



Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web
Plus de 20.000 appels d'offres en cours

Vie des sociétés

Constitutions de sociétés

BNJ

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie électronique en date du 18/11/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée unipersonnelle **Dénomination** : BNJ **Siège** : 220 Grand Fahys, 70220 FOUGEROLLES ST VALBERT **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés **Capital** : 100.000 € **Objet** : L'exploitation, la gestion et le développement d'un établissement touristique, hôtelier et événementiel, comprenant notamment des activités de location de gîtes et chambres d'hôtes, restauration, organisation d'événements privés et professionnels, artistiques et culturels, ainsi que de commercialisation de produits artisanaux et gastronomiques. - L'activité de vente de produits, d'articles, de mobilier et d'objets décoratifs, ainsi que de prestations et de services complémentaires, tels que le coaching personnel, les massages ou toute activité de bien-être, de détente ou d'accompagnement individuel - La vente de produits du terroir et de prestations associées, tant sur le site du Manoir que par des canaux de distribution physiques ou numériques. **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. **Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre. **Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : Benjamin LEUENBERGER demeurant BrÄchenstrasse 12, 8843 OBERIBERG (Suisse) La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VESOUL.

POUR AVIS
Le Président

480671000

GROUPE OUANOUGHY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à VITTEL en date du 04/09/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GROUPE OUANOUGHY,
Siège social : 1733 rue Division Leclerc - 88800 VITTEL

Objet :

- la restauration traditionnelle, la préparation et la vente de plats cuisinés, sur place, à emporter et en livraison, la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, conformément à la législation en vigueur.

- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Epinal.

Capital : 5 000 euros

Président : Monsieur Tony OUANOUGHY, demeurant 90 rue Georges de la Tour - 88140 BULGNEVILLE,

Exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité de la moitié des associés disposant du droit de vote.

Pour avis,
le Président
ou le représentant légal

480829400

Testament olographe ou mystique

MAÎTRES
NATHALIE ARNOULD
ET SABRINA FRANTZAvis de saisine de légataire universel -
délai d'opposition

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 août 2017,

Madame Irène Andréa Flora **MIATTA**, en son vivant retraitée, demeurant à BUSSANG (88540) 3 rue Lutenbacher, née à PLAINFAING (88230), le 29 novembre 1933, veuve de Monsieur Jean Henri Emile **JÉRÔME**, non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité est décédée à BUSSANG (88540) (FRANCE), le 9 avril 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sabrina FRANTZ, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle « Nathalie ARNOULD et Sabrina FRANTZ, Notaire Associée à LE THILLOT (Vosges), 51 Rue Charles de Gaulle, CRPCEN 88046, le 21 novembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susmentionné, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'EPINAL de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

480733000

Marchés
publics

Agir en Proximité
avec les acheteurs
Publics et Privés

Publication
des procédures

Plateforme
de dématérialisation



UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ

Une équipe efficace et réactive

Pour la publication
de votre annonce

legaleserv@ebraservices.fr

Pour tout conseil

03 83 59 09 58

alj@ebra.fr

L'EST
Républicain



RI
Région Intercommunale



VOSGES
matin

